

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 125 (1980)
Heft: 1

Artikel: Les écoles des troupes légères 19/210
Autor: Altermath, Pierre-Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344268>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écoles des troupes légères 19/219

par le capitaine Pierre-Georges Altermath

Introduction

Les écoles de recrues 19/219 ne forment pas des combattants. Elles instruisent les soldats qui sont engagés dans les moyens de commandement et de soutien du bataillon et du régiment.

Evidemment, cela paraît déjà moins intéressant ! C'est que chez nous, la complémentarité des moyens de commandement, ou de soutien, avec les formations de combat n'est pas évidente.

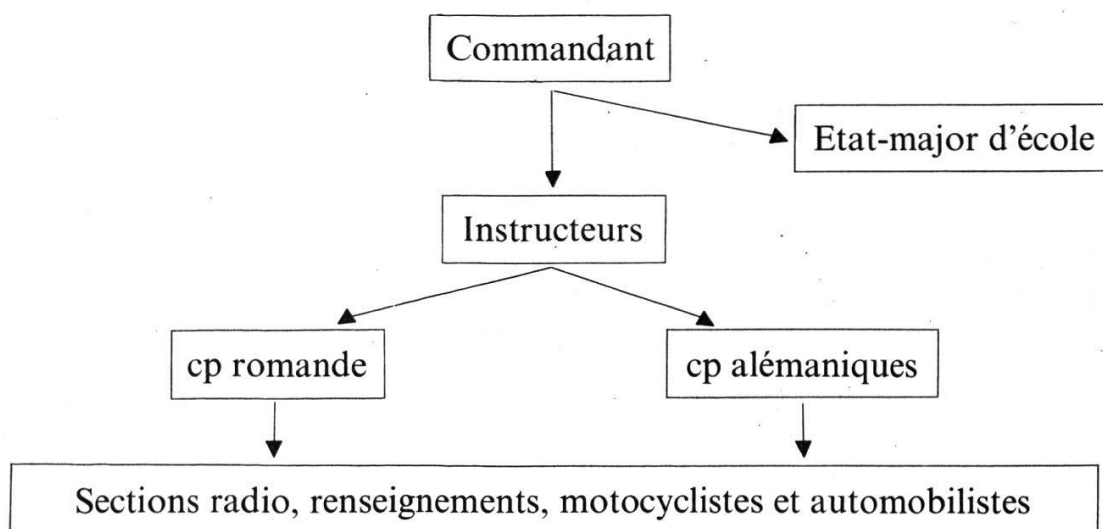
Nos exercices, trop souvent standardisés à l'excès et effectués rarement avec une dotation réaliste de munition, ne mettent pas suffisamment en relief l'importance de ces moyens.

Il est donc nécessaire de se battre inlassablement afin que les compagnies d'état-major ou de services voient leurs besoins spécifiques en personnel et en instruction satisfaits.

Il y va de l'efficacité de nos corps de troupes.

L'organisation

Les écoles 19/219 sont organisées selon un modèle classique.



Une particularité doit attirer notre attention. Chaque unité est formée de quatre sections différentes, non seulement dans leur instruction, mais surtout dans leur mentalité. Il découle de cette situation un style de conduite différencié à ce niveau.

L'instruction

L'instruction de combat, identique pour toutes les sections et la formation technique, particulière à chaque spécialité, sont les composantes du programme d'instruction d'une compagnie d'état-major.

Quels objectifs la formation de combat doit-elle satisfaire? Prenons quelques situations tirées de la guerre pour répondre à cette question.

Un automobiliste tombant dans une embuscade doit pouvoir décrocher et poursuivre sa mission. Le motocycliste, surpris par un détachement ennemi, doit pouvoir éviter la capture et poursuivre son travail. Le groupe radio, engagé comme station-relais et coupé de ses propres lignes, doit être capable de s'exfiltrer afin de regagner sa base. Finalement, le soldat de renseignements, attaqué par un saboteur ou un espion dans les environs d'un poste de commandement, doit pouvoir se défendre et alarmer la garde.

De telles circonstances nécessitent la maîtrise des armes personnelles, une lecture de la carte infallible et des notions crédibles de combat rapproché.

Le fait que le soldat est très souvent engagé individuellement, ou en petits détachements, fait que de la qualité de sa préparation au combat dépendent ses chances de survie. Pas question de compter sur les autres.

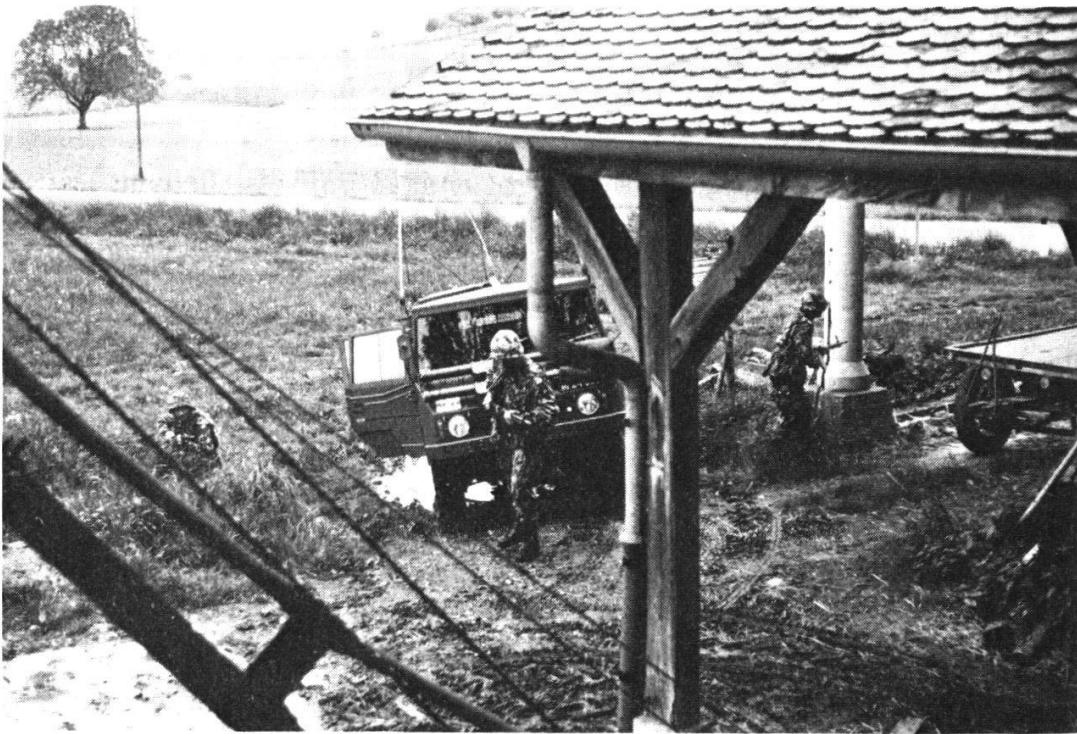
En résumé, une instruction intensive mais limitée à quelques domaines précis.

Déplacements pendant l'école de recrues

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Un automobiliste effectue en moyenne | 2400 km |
| Un motocycliste | 2900 km |



On peut être soldat de renseignements et se défendre honorablement



Un groupe radio aborde l'emplacement prévu

Qu'en est-il de l'instruction technique?

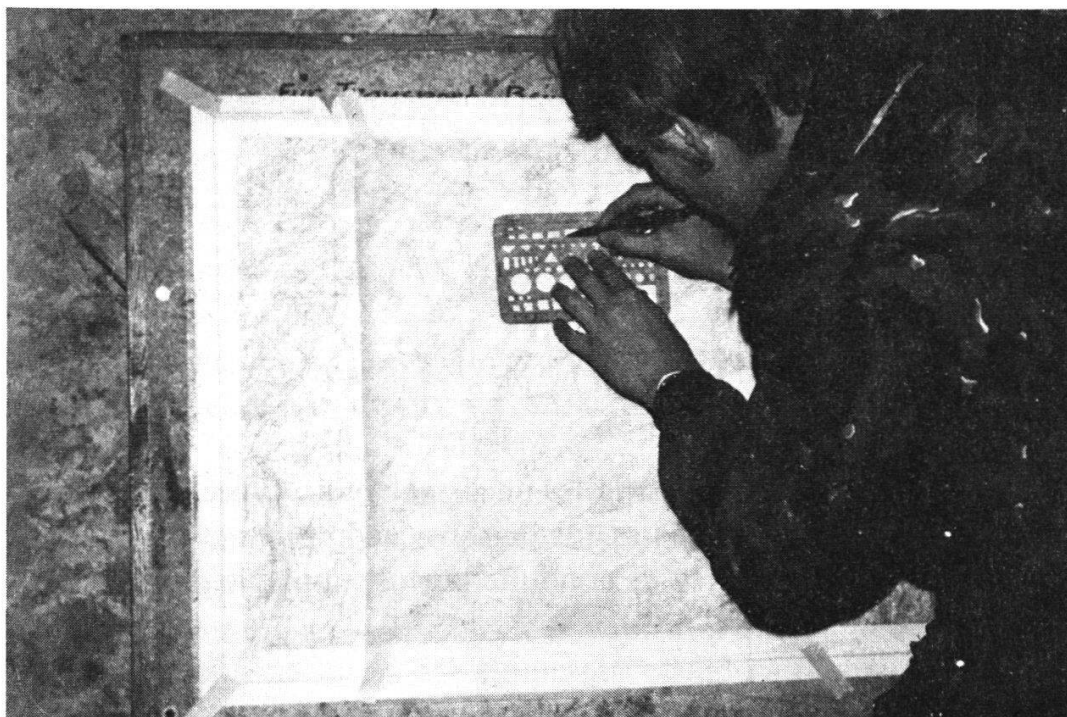
Il nous apparaît nécessaire de rappeler les missions imparties à ces différentes sections.

La section de renseignements regroupe les spécialistes engagés dans les bureaux de renseignements aux échelons bataillon et régiment. Ces soldats s'occupent, en particulier, de l'établissement des différentes cartes, du classement des informations et de nombreuses tâches de secrétariat.

Ces missions se concrétisent par l'étude des domaines suivants:

- organigrammes des formations helvétiques et étrangères;
- abréviations;
- signes conventionnels;
- technique de dessin;
- chiffrage;
- etc.

Si nous voulons des soldats de renseignements capables de collaborer intelligemment dans un PC, il est nécessaire, en plus, de leur dispenser



Le travail de renseignement est la synthèse de l'intelligence et de la minutie

une compréhension des techniques de recherche et d'exploitation de renseignements ainsi que des problèmes tactiques.

La section radio comprend les soldats desservant les stations et chars de commandement, la station-relais ainsi que les véhicules-radio des officiers de l'état-major. Cette section est responsable de l'établissement et du maintien des liaisons avec les formations subordonnées.

L'instruction technique consiste à entraîner :

- l'utilisation d'appareils radio ;
- le chiffage ;
- la conduite de véhicules légers ;
- la pose de lignes téléphoniques ;
- etc.

En fait, la principale difficulté de cette instruction ne réside pas dans le domaine technique, mais bien plutôt dans la qualité des prestations et le niveau de discipline qui ne peuvent souffrir la moindre défaillance. Il est, en effet, hors de question de tolérer au niveau bataillon ou régiment la moindre erreur de chiffage ou de discipline radio.

La section de motocyclistes fournit les estafettes, assure le jalonnement des itinéraires, règle le trafic et exécute différentes missions de reconnaissance. Elle est, en outre, chargée du transport des cadres effectuant des missions de liaisons ou de reconnaissance.

L'instruction développe les thèmes suivants :

- maniement du véhicule ;
- trial ;
- régulation du trafic ;
- technique de reconnaissance ;
- jalonnement.

Que ce soit pendant les périodes de silence radio précédant l'action, que ce soit pendant nos ripostes aux liaisons encombrées et brouillées, le motocycliste reste le moyen de conduite le plus souple, le plus mobile et le plus fiable.

La section automobiliste rassemble les chauffeurs nécessaires au transport du matériel, du carburant et de la munition.

Les thèmes d'instruction sont les suivants :



Rapides, mobiles, sûrs, ce sont des motards

- technique et conduite de véhicules ;
- jalonnement ;
- comportement motorisé ;
- camouflage ;
- etc.

Deux problèmes rendent la formation des automobilistes particulièrement délicate.

La majorité des recrues se présente avec un permis de conduire tout frais en poche et une expérience de la route symbolique. Quant à la maîtrise de leur véhicule...

Or, les instructeurs disposent de 15 semaines pour en faire des chauffeurs de camion-remorque responsables et aptes à circuler dans toutes les conditions !

Notre principe de réquisition des véhicules en cas de mobilisation nous oblige à former les chauffeurs simultanément sur plusieurs types de camions. Conduite à gauche ou à droite, cabine avancée ou arrière, véhicules à deux ou trois axes, cela représente une demi-douzaine



*L'automobiliste est à l'aise dans toutes
les situations*

d'engins avec le maniement desquels les automobilistes doivent se familiariser.

Le fait que, dans de telles conditions, presque tous nos soldats obtiennent leur permis de camion témoigne de l'intensité de l'instruction comme de la très bonne qualité de nos soldats.

Le déroulement de l'école

Cinq phases jalonnent l'instruction des compagnies d'état-major.

Le premier mois est consacré à l'apprentissage des armes, appareils et véhicules. Cette formation a pour cadre la caserne et est placée sous le signe de l'efficacité.

Consommation de carburant pendant l'école

| | |
|----------------------------|-------|
| un automobiliste nécessite | 790 l |
| un motocycliste | 180 l |

Dès la cinquième semaine, des exercices de groupe, puis de section, se déploient dans la nature. A l'auto-école succèdent des entraînements de lecture de carte, de jalonnement, de reconnaissance et de liaison.

Puis vient, vers le troisième mois, le moment de quitter la caserne pour la dislocation de tir. Celle-ci s'effectue dans le cadre d'un bivouac, généralement, sur les crêtes du Jura soleurois. Cette période est uniquement consacrée aux exercices, de tir à balles, individuels et par groupe.

La dislocation de combat qui s'étend ensuite jusque vers la fin de l'école se déroule sur le plateau. Il s'agit, ici, d'engager les sections puis, surtout, les compagnies. Les exercices de PC de bataillon sont suivis par les engagements d'échelons de soutien. Comme on le voit, le rythme ne faiblit point.

Finalement, la dernière semaine est monopolisée par les travaux habituels de démobilisation.

Ecole de conduite

L'obtention d'un permis de conduire militaire pour camion nécessite, en moyenne, de la part d'un automobiliste:

- 9 h auto-école individuelle avec un instructeur
- 3 h auto-école individuelle avec un sous-officier
- 30 h auto-école collective
- 42 h

Les cadres

Le profil d'exigences d'un cadre d'une compagnie d'état-major diffère notablement de celui d'une troupe combattante.

Il est nécessaire de nous arrêter un instant sur des missions caractéristiques pour un échelon arrière de commandement.

Chef de groupe: « Vous recherchez un PC de bataillon dans le secteur de... »

Chef de section: « Vous installez l'organisation extérieure de l'échelon arrière de commandement. »

Chef de groupe: « Vous recherchez un PC de bataillon dans le secteur de... »

Chef de section: « Vous installez l'organisation extérieure de l'échelon arrière de commandement. »

Commandant cp: « Vous déplacez l'échelon arrière de commandement dans le secteur de... »

On constatera immédiatement que ces missions exigent des aptitudes particulières. Essayons donc de définir le portrait robot d'un cadre de compagnie EM.

D'abord, il s'agit d'un chef capable de conduire un détachement.

Il n'y a pas, dans ce domaine, de différence avec les autres troupes.

Mais, ce chef doit posséder trois qualités principales:

- un talent d'organisateur;
- un sens de la planification;
- une excellente vue d'ensemble.

L'organisation, c'est ce qui rend le PC de bataillon opérationnel et efficace. La planification, elle, permet à l'échelon de commandement de réagir instantanément aux changements de situation en fonction des décisions du commandant. La vue d'ensemble est l'aptitude qui permet au chef de connaître, en permanence, l'emplacement de ses hommes, ce qui n'est pas une évidence dans un échelon de commandement ou de soutien.

Il est du devoir de chaque commandement de veiller à ce que les cadres promus ou transférés dans une compagnie d'état-major ou de service:

- correspondent au profil d'exigences décrit plus haut;
- puissent, pour les futurs commandants d'unité, accumuler une expérience de base comme chefs de section dans l'une de ces compagnies avant d'entreprendre leur service d'avancement. L'efficacité de l'instruction ultérieure en dépend.

Evolution de l'école

L'évolution des écoles de compagnies d'état-major est marquée par une divergence fondamentale opposant, d'une part, les nécessités de l'instruction qui militent pour une centralisation de ces unités et, d'autre part, les besoins en moyens de commandement et de soutien des écoles de combattants qu'une décentralisation faciliterait opportunément.

Apparues au début des années soixantes, les compagnies EM furent réparties dans les écoles mécanisées et motorisées. Cette solution, bien que naturelle, ne fut guère convaincante, la qualité de l'instruction souffrant par trop de cette situation.

Pendant la décennie qui suivit furent testées de multiples alternatives tendant à concilier tous les problèmes. Début d'école centralisée puis changement d'articulation, nombreuses furent les tentatives sans toutefois que ne soit découverte la panacée.

Il faudra attendre 1972 et l'ouverture de la place d'armes de Drognens pour assister à la création d'une école de recrues de cp EM. Cette version consistant à regrouper quatre compagnies pour dix-sept semaines garantit un excellent niveau d'instruction. Les besoins des autres écoles étant satisfaits par des engagements ponctuels.

Le seul inconvénient de cette solution est la longueur des trajets devant être effectués par les détachements alimentant les écoles d'exploration de Schwyz. Ce problème a été résolu début 1979 par l'attribution à cette école d'une compagnie d'état-major, solution qui se révélera fort judicieuse.

Et l'avenir?

L'arrivée sur la place d'armes de Drognens d'une école de fusées Dragon va obliger les écoles 19/219 à reprendre leur bâton de pèlerin et à déménager sur la place d'armes de Bure, chose qui sera réalisée dès l'été 1980.

Conclusion

Les écoles 19/219 ne forment pas des combattants.

Certes, mais elles forment des cadres et des soldats qui, regroupés dans les moyens de commandement et de soutien, permettent aux commandants de bataillon et de régiment d'engager leurs forces avec succès.

N'oublions pas que c'est aussi de l'efficacité des compagnies d'état-major et de services que dépend cette réussite.

Or, la qualité de ces unités est le fruit de l'attention et des efforts que chaque commandant voudra bien leur accorder. Ceci peut se résumer en quatre points :

- ne pas transférer dans une de ces unités des éléments inutilisables ailleurs,
- choisir attentivement les cadres qui conduiront ces échelons,
- planifier minutieusement l'entraînement de ces moyens, et surtout,
- **RAFFERMIR LEUR IMAGE DE MARQUE SANS QUOI TOUTES LES AUTRES MESURES SONT VAINES.**

Une bonne formation de combat est une excellente chose.

Si, cependant, les liaisons ne fonctionnent pas, si les convois de munition et de carburant n'arrivent pas, toutes ces belles unités de combat ne sont que tragiques illusions et coûteux sacrifices.

Pensons-y.

P.-G. A.

La SSO et la question des blindés

La conférence des présidents de la société suisse des officiers a pris connaissance de la décision du Conseil fédéral sur l'acquisition à l'étranger d'un nouveau char de combat. Elle reconnaît la priorité accordée aux considérations d'ordre militaire et demande, compte tenu de l'évolution de la technique militaire, le DMF prenne sans attendre les mesures indispensables afin de procéder à l'évaluation du nouveau char. Ces mesures doivent s'étendre tant sur le plan du personnel que de l'organisation.

La SSO demande avec insistance un concept d'armement à long terme pour l'industrie suisse et attend que soit procédé jusqu'à fin 1984 aux acquisitions des systèmes d'armement nécessaires à la réalisation du plan directeur 80.